



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/23173
29 octobre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 25 OCTOBRE 1991, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'AFGHANISTAN
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre une déclaration de la Chambre des
représentants de l'Assemblée nationale de la République afghane, datée du
25 octobre 1991.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la
présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Khodaïdad BASHARMAL

ANNEXE

Déclaration datée du 25 octobre 1991 de la Chambre des représentants
de l'Assemblée nationale de la République d'Afghanistan

Les courageux Afghans, fils valeureux de nos libres ancêtres, ont vu leur fierté une fois encore mise à la dure épreuve de la défense de l'indépendance, de l'intégrité territoriale, de la souveraineté nationale, de l'honneur et de la dignité de la terre sacrée d'Afghanistan.

Nos chers compatriotes n'ignorent pas que les militaristes pakistanais ont de nouveau recouru à l'intervention et à l'agression ouverte contre la terre sacrée de notre pays et ont poussé les extrémistes assoiffés de guerre à attaquer la ville de Gardez, chef-lieu de la province de Paktia, pour faire couler encore le sang d'un peuple innocent, détruire et anéantir le patrimoine matériel et spirituel de notre patrie.

Notre peuple et le reste du monde pensaient que les milieux dirigeants du Pakistan respecteraient la tendance générale et ne porteraient pas atteinte au climat instauré par la récente évolution qui, sur le plan national et international, tendait à un règlement politique pacifique du conflit afghan, et que leur réaction serait positive.

Alors que nos compatriotes dans le malheur et l'opinion publique internationale trouvent des espoirs plus nombreux que jamais dans la diversité des efforts internationaux, qui vont de la Déclaration en cinq points du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur le règlement politique de la question afghane, à la Déclaration commune Etats-Unis-URSS sur l'Afghanistan, en passant par les mesures et initiatives empreintes de sincérité et de bonne volonté prises par les dirigeants afghans pour faire advenir la paix et mettre un terme au bain de sang en Afghanistan, est-il logique que le Gouvernement pakistanais procède en aggravant ses interventions et ses provocations à l'encontre de notre pays et fasse durer davantage les souffrances et les malheurs de ses habitants?

La vaste opération militaire dont Gardez a été victime, organisée et lancée directement du territoire du Pakistan avec l'aide des milieux militaires de ce pays, n'est qu'une violation manifeste et grossière des Accords de Genève, des normes reconnues du droit international, des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations Unies, de la récente déclaration du Secrétaire général de l'ONU et de la déclaration commune Etats-Unis-URSS; elle va, en dernière analyse, contre le désir de la paix et la volonté de l'instaurer dans notre pays dont sont épris les coeurs de nos compatriotes.

Même les dirigeants de bonne volonté de certaines formations d'opposition, parmi lesquelles Hazrat Mujadidi, ont dénoncé l'attaque de Gardez devant la Chambre des représentants de l'Assemblée nationale de la République d'Afghanistan. Tout en condamnant énergiquement l'attaque de Gardez par la coalition des militaires pakistanais et des extrémistes afghans,

nous en appelons à tous les Afghans, à toutes les tribus et nations de notre pays, pour qu'ils défendent chaque pouce de notre territoire et repoussent les agresseurs. Nous savons bien que les forces armées du pays protégeront vaillamment l'indépendance, l'intégrité territoriale, l'honneur et la dignité de l'Afghanistan.

La Chambre des représentants de l'Assemblée nationale demande aux parlements, gouvernements et organisations du monde entier, à l'ONU en particulier, d'exercer sur le Gouvernement pakistanais toutes les pressions dont ils seront capables pour le convaincre de mettre un terme à son agression directe, de renoncer à intervenir dans les affaires intérieures de la République d'Afghanistan et de laisser à notre peuple l'occasion de régler pacifiquement ses problèmes, sans ingérence de l'étranger.

